



### **Déclaration Liminaire FSU42 au CDEN du 13 novembre 2025**

Ce CDEN se tient alors que l'Education Nationale connaît son 8<sup>ème</sup> ministre depuis le 1<sup>er</sup> quinquennat d'Emmanuel Macron, et le 2<sup>ème</sup> depuis la rentrée des classes (voire le 3<sup>ème</sup> si on compte la reconduction d'E. Borne dans le gouvernement Lecornu 1) : instabilité des ministres en poste, mais permanence de leur politique inefficace voire délétère pour les enseignants et leurs élèves.

Après des années de paupérisation des enseignant·es, de dégradation des conditions de travail avec notamment l'augmentation du nombre d'élèves par classe particulièrement dans le secondaire, d'attaques contre l'entrée dans le métier qui se fait désormais à temps plein pour la majorité des lauréat·es, on fait semblant de s'étonner encore de la crise inédite de recrutement que nous traversons. Aucune piste sérieuse n'est envisagée pour y remédier, et ce n'est pas la réforme de la formation initiale qui va changer la donne. Ce 5 novembre 2025, le Ministère a même reporté la clôture des inscriptions de l'ensemble des concours de l'enseignement et de l'éducation au 2 décembre. Le nombre de postes ouverts aux concours dans le secondaire qui existaient avant la réforme voulue par le gouvernement est globalement en baisse, et encore incertain, car de toute façon conditionné au vote du budget. Ainsi, le CAPES externe (à bac+5) connaît une baisse de -15% des postes ouverts avec une baisse particulièrement marquée en maths, en physique-chimie, et en lettres modernes. Le 3<sup>e</sup> concours qui est la voix d'accès privilégiée pour les salarié·es du privé connaît cette année encore une baisse drastique : -30% au CAPES et -10% au CAPET. Pour le primaire (CRPE 2026), le nombre total de places s'élève à 11 600, soit 3 483 de plus qu'en 2025, mais les besoins sont criants et les annonces de suppression de postes font craindre le pire. Pour exemple, les remplaçants dans notre département restent un point noir majeur, qui impacte très négativement la vie des écoles et donc des usagers dans nos communes.

La question des moyens est en effet au cœur de toutes nos préoccupations, et plus spécifiquement s'agissant de l'inclusion. De nombreux établissements de notre département ont manifesté leur inquiétude depuis le début de l'année, notamment ces dernières semaines, comme à Jean Dasté, Waldeck Rousseau, Jean Rostand, Aristide Briand, Louise Michel et d'autres, dans le primaire, notre registre santé sécurité témoigne également des difficultés grandissantes des écoles face à des situations d'inclusion en manque de moyens et d'encadrements (150 situations recensées depuis le début de l'année majoritairement pour des situations d'inclusion d'élèves insuffisamment accompagnés)

A l'échelle nationale, le taux de carence de prise en charge des élèves en situation de handicap est de 14%, ce qui est déjà préoccupant. Dans le département de la Loire, ce taux atteste de conditions encore plus dégradées, puisqu'il s'élève à 19,55 %. En effet, ce sont 894 élèves qui sont en attente d'un accompagnement sur les 4571 élèves notifiés. Dans le second degré, le taux s'élève à 24% ce qui

représente 536 élèves en attente d'un accompagnement sur 2230 notifiés. Derrière ces fortes disparités territoriales, se trouvent des centaines d'élèves sans accompagnant.es, tandis que parallèlement, le métier d'AESH perd encore de son attractivité. Les conditions de travail, de salaire et les temps partiels imposés entraînent de nombreuses difficultés pour les AESH. Cette année, de nombreux PAS sont mis en place dans notre académie avec pour objectif affiché de renforcer l'inclusion scolaire, Ils coexisteront d'abord avec les PIAL avant une généralisation prévue en 2027. Cette coexistence, on l'a vu, a posé problème dans les départements expérimentateurs en raison de l'instauration d'une « couche » hiérarchique supplémentaire. 20 ans après la loi de 2005 La FSU continue à s'opposer à ces dispositifs et à revendiquer une école réellement inclusive et accessible à l'ensemble des élèves. Cela commence par une baisse significative des effectifs dans toutes les classes et une considération réelle des AESH, qui, actuellement rappelons-le, sont payé.es sous le seuil de pauvreté, sans véritable statut.

De même, l'ex-ministre Borne a mis longuement en avant dans son discours de rentrée la priorité qui devait être donnée à la santé mentale. Le 14 mai 2025, se sont tenues les assises de la santé scolaire. Le Ministère a choisi à cette occasion de présenter les difficultés rencontrées sous l'angle organisationnel uniquement, alors qu'elles proviennent du manque criant de postes d'infirmier.eres, de Psychologues de l'EN et de médecins scolaires. La FSU dénonce la baisse des moyens en psychiatrie générale et adolescente au CHU de Saint-Étienne. Nos élèves en souffrances ont besoin de soins, l'école ne peut pas tout porter.

Le nouveau Ministre Edouard Geffray a justifié le mercredi 22 octobre 2025 le projet de budget du gouvernement pour 2026 qui prévoit la suppression de 4018 postes d'enseignants (2373 dans le premier degré et 1645 dans le second), tout en pointant la situation préoccupante de l'école, qu'il a qualifiée d'« extrêmement inquiétante ». Il annonce des classes à 21 élèves à la rentrée, effectifs justifiés par la baisse démographique. La FSU tient à rappeler que les chiffres annoncés sont des moyennes et que les baisses d'effectifs se sont toujours faites à moyens constants ; et sauf à nous prouver qu'un collégien a besoin de moins d'attention et de moyens qu'un écolier, nous ne pouvons que continuer de déplorer les effectifs à 30 en collège. Rappelons, au-delà des annonces très médiatisées du ministre, que les classes françaises ont deux élèves de plus en moyenne par rapport à celles de l'OCDE. Finalement, maintenir les postes enseignants permettrait juste de rejoindre la moyenne des pays de l'OCDE en quelques années. La FSU a toujours porté la revendication de maintien des moyens en cas de baisse démographique, ceci permettrait de créer enfin des conditions d'apprentissage sérieuses à tous les niveaux, pour tous les élèves, accompagnés par des adultes formés dans chaque secteur (médico-social enseignement, encadrement, vie-scolaire, agents techniques et administratifs)

Heureusement, quelques nouvelles plus plaisantes émaillent cette rentrée : suspension de la réforme qui voulait conditionner le passage en seconde à l'obtention du brevet, fin des prépas seconde, report de la réforme des programmes du primaire, report de la labellisation des manuels, quasi abandon du « choc des savoirs », abandon du SNU... Si nous sommes satisfaits de voir le gouvernement faire machine arrière sur ces points, nous ne sommes pas dupes et savons qu'on ne doit ces reculades qu'à des motifs budgétaires.